

L'actualité du GRAND LONGWY

N° 24 | Octobre 2010
www.ccal-longwy.fr



**Qualité des déplacements :
un véritable enjeu pour l'Agglo**

ILS FONT BOUGER L'AGGLO > P. 6
Rencontre avec Yves Bigot,
trésorier principal au Centre
des finances publiques de Longwy

CADRE DE VIE > P. 12
OPAH : la CCAL soutient
la réhabilitation
des logements anciens

INNOVATIONS > P. 14
En direct des communes
de l'Agglo, des projets
innovants et audacieux

**Communauté
de Communes de
l'Agglomération
de Longwy**



Édouard Jacque

Président
de la Communauté
de Communes
de l'Agglomération
de Longwy

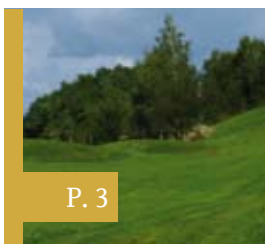
La liberté des uns s'arrête là où commence celle des autres !

On peut avoir choisi comme mode de vie celui des gens du voyage. C'est un droit légitime, que l'on soit français ou européen. Cela s'appelle la liberté de circulation des personnes, un droit reconnu pour tous les ressortissants de l'Union européenne, et cette liberté, nous y tenons tous ! On peut même avoir choisi de limiter ses déplacements, en France, au triangle compris entre la zone du PED, pour sa proximité avec le Luxembourg, la ZAC des Quémènes à Lexy et la zone industrielle de Saint-Charles/Mexy. C'est le cas d'une bonne partie de la communauté des gens du voyage. On peut même être bien accueilli sur ce territoire, sans doute ici plus qu'ailleurs, compte tenu de notre longue tradition de tolérance. Un état d'esprit qui a permis à tant d'entre nous de s'intégrer et de s'adapter afin de vivre ensemble, avec nos familles, en paix. C'est une grande richesse et, ici, nous en sommes fiers.

Mais on a aussi, en tant que citoyen de ce territoire, même de passage, le devoir de payer ses ordures ménagères, de régler sa facture d'eau ou d'électricité. C'est le cas de la plupart d'entre nous et, en particulier, des familles les plus modestes, et ce malgré les difficultés qu'elles rencontrent. Nous avons aussi le devoir de respecter la loi, de préserver notre environnement, de rendre un terrain propre lorsqu'on le quitte. De respecter le travail des autres, de garantir la possibilité pour chacun de vivre en toute tranquillité sans que le fruit de son travail ne fasse l'objet de disparitions rarement élucidées.

Car il existe une règle fondamentale qui régit la vie en société : la liberté des uns s'arrête là où commence celle des autres !

L'actualité du Grand Longwy - N° 24 - octobre 2010. CCAL, 2 rue de Lexy, CS 11432 Réhon, F-54414 Longwy Cedex. Tél. : 03 82 26 03 00. Fax : 03 82 26 03 01. Site Internet : www.ccal-longwy.fr. Directeur de la publication : Édouard JACQUE. Rédactrice en chef : Laurence MOLÉ-TERVER. Conception éditoriale et graphique : TEMA|presse (03 87 69 18 01). Crédits photos : CCAL, sauf mention contraire. Impression : Est Imprimerie. N° ISSN : en cours. Dépôt légal : à parution. Tirage : 25 000 exemplaires. Le journal de la Communauté de Communes de l'Agglomération de Longwy est réalisé avec le concours financier de l'Union européenne.



P. 3



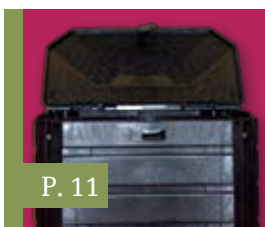
P. 4-5



P. 6



P. 7-10



P. 11



P. 12



P. 14



P. 16

TEMPS FORT

Aménagement : golf 9 trous ou golf 27 trous ? Après les conclusions de la mission d'information, il faudra trancher.

UN TERRITOIRE EN MOUVEMENT

Conseil de développement : « Reprendre l'habitude de se parler ». Tel un Conseil économique et social du territoire, le Conseil de développement contribuera au débat en apportant les analyses et les propositions de la société civile.

ILS FONT BOUGER L'AGGLO

Rencontre avec Yves Bigot, trésorier principal au Centre des finances publiques de Longwy.

GRAND ANGLE

Réseau de transport urbain : la qualité des déplacements est un véritable enjeu qui participe au développement de l'Agglomération.

DESTINATION ENVIRONNEMENT

Réduisons nos déchets, compostons ! La CCAL poursuit sa campagne de distribution de composteurs domestiques.

CADRE DE VIE

L'OPAH a pour objectif d'améliorer l'habitat ancien en encourageant les propriétaires privés à réaliser des travaux de rénovation des logements.

INNOVATIONS

Zones inondables : au cas où la Chiers sortirait de son lit, la CCAL construit un bassin de compensation à proximité de l'usine Lorraine Tubes.

L'AGGLO PRATIQUE

Tri sélectif : afin de respecter le Grenelle de l'environnement et de diminuer les coûts liés aux traitements des OM, la CCAL étend sa collecte des textiles usagés.

AMÉNAGEMENT

Golf 9 trous ou **golf 27 trous ?**

UNE MISSION D'INFORMATION CONSTITUÉE D'ÉLUS REPRÉSENTANT TOUTES LES TENDANCES S'EST RÉUNIE DURANT L'ÉTÉ. RÉSULTATS : ON Y VA PAR ÉTAPES !

Sur le terrain il faut distinguer trois chantiers. Le premier concerne le parcours école, entre Longwy-Bas et les bâtiments de la Stul. Ce 9 trous était presque achevé lorsque, face à des difficultés, l'entreprise détentrice du marché de construction s'est retirée. Il restait alors à préserver l'intégrité de cet équipement déjà engazonné, notamment en installant un arrosage automatique. Décision prise en début d'été.

Deuxième chantier : le club-house. Surplombant la retenue d'eau de la Croix Chaudron, le bâtiment doté de larges baies vitrées est en cours de finition. Voilà pour la partie basse qui sera totalement achevée et prête à être exploitée, au printemps prochain, avec la construction du practice. Sur ce premier aspect du chantier, il y avait consensus afin de terminer l'aménagement paysager de la vallée.

Reste le troisième chantier : le 18 trous qui serpente entre les tours de refroidissement et le site de l'ancien crassier sur le plateau de Mexy. Un parcours dont les terrassements sont achevés à près de 90 % et dont on distingue nettement les modelés. Ne lui manque que l'irrigation et l'engazonnement. C'est sur cette partie de l'équipe-



Engazonné et doté d'un arrosage automatique, le 9 trous école a été achevé cet été.

ment que se cristallisent les dernières interrogations car elle nécessite, à elle seule, un engagement financier supérieur à l'enveloppe prévue. D'où un certain nombre de questions quant à la nécessité de poursuivre, à quel rythme et dans quelles conditions.

Trois options au choix

Trois options se dégagent du tour de table. La première consiste à se limiter au seul parcours école, quitte à abandonner le site à d'autres fins ;

reste à savoir lesquelles et à évaluer la perte financière comparée aux investissements déjà réalisés. La seconde consisterait à ne terminer que les premiers 9 trous (du 18) en attendant des jours meilleurs ; mais encore faut-il trouver un candidat intéressé pour exploiter un équipement partiel (9 trous au lieu de 18). Et la troisième qui préconise de mener le projet complet à son terme : soit en associant des investisseurs privés pour faire « les finitions » et leur concéder l'équipement pour une durée assez longue (20 ou 30 ans), mais à ce jour, aucun candidat ne s'est manifesté officiellement, soit la CCAL réalise elle-même les travaux (entre 2 et 3 millions d'euros) à l'issue desquels elle confierait l'exploitation du site à une entreprise privée pour 12 ans. Sachant que dans cette hypothèse, la CCAL verserait une contribution annuelle dont le montant serait limité à 80 000 €.

Reste aux élus à se décider en tenant compte des investissements déjà réalisés (5 millions d'euros) et de l'état très avancé des travaux dont la qualité paysagère est déjà largement perceptible.



Le club-house surplombant la retenue d'eau de la Croix Chaudron est en cours de finition.

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

« Reprendre l'habitude de se parler »

TEL UN CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DE TERRITOIRE, LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT VA REPRENDRE DU SERVICE. HISTOIRE DE S'ENRICHIR DES ANALYSES ET PROPOSITIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE !



« Nous ne sommes pas là pour juger d'une action politique, explique Jean-Marie Viladecas, mais pour réfléchir à des projets de vie. »

Toujours à la recherche de « leviers » pour faire avancer le territoire, Édouard Jacque, président de la CCAL, a chargé Jean-Marie Viladecas, 1^{er} vice-président de la Chambre de commerce et d'industrie de la Meurthe-et-Moselle, de mener à bien ce projet d'ici la fin de l'année. Dans l'esprit du président, en relançant le Conseil de développement, il s'agit avant tout de permettre à la société civile de s'exprimer sur des grands sujets d'agglomération. Le but : s'enrichir de ses différences, tout en intégrant la notion de globalité du territoire, celle du Grand Longwy dont il est de plus en plus question. Le tourisme, le

développement durable, les déplacements... Par définition, ces sujets ignorent les frontières administratives. Sorte de « laboratoire d'idées », le Conseil de développement n'aura

aucune autorité contrairement aux élus qui, eux, ont la légitimité du suffrage universel. Composé d'une trentaine de membres, il rendra des avis soit à la demande des élus, soit de son propre chef. « Nous ne sommes pas là pour juger d'une action politique, explique Jean-Marie Viladecas, mais pour réfléchir à des projets de vie. C'est un lieu de réflexion positive entre personnes qui n'ont pas forcément l'habitude de se parler. Ce n'est pas un contrepoids mais un plus, car chacun reste dans son rôle. » Le Conseil de développement sera ainsi l'équivalent, à moindre échelle, d'un Conseil économique et social dont les débats « éclairent », parfois à rebrousse-poil d'ailleurs, les délibérations du Conseil régional. Et les sujets ne manquent pas : entre les aires de grand passage, le Parc and Rail et d'autres encore, le futur Conseil de développement ne pourra se permettre d'être un nouveau « machin ». « En tout cas, pas tant que j'y serai », conclut Jean-Marie Viladecas.

4 |

MAISON DE LA FORMATION

Derniers travaux avant installation

À quelques jours de l'installation de Pôle Emploi, quelques semaines pour la Mission locale, les travaux vont bon train sur les deux premiers niveaux de la Maison de la formation.

Le rez-de-chaussée et le rez-de-jardin de la Maison de la formation sont en pleine effervescence : l'emménagement de Pôle Emploi est prévu mi-octobre avec ouverture au public dès le 18. Quant à la Mission locale, il faudra patienter jusque fin novembre. Sous la houlette de la CCAL et du cabinet d'architectes Tournier et Associés de Nancy, les deux niveaux auront été entièrement métamorphosés. Soit un peu plus de 2 000 m² pour Pôle Emploi et 300 m² pour la Mission locale. Côté Pôle Emploi, le chantier le plus avancé, la partie accueil ouvre sur un large espace dédié au public où est prévue l'installation d'une dizaine de postes informatiques en libre accès.

Une dizaine de bureaux individuels aux cloisons modulaires permettront de procéder aux entretiens. Pour l'accueil des malentendants, les faux plafonds sont équipés d'une boucle magnétique afin de percevoir les sons diffusés. Après la réunification des deux institutions, Assedic et ANPE, en un seul établissement, le site de Pôle Emploi s'était provisoirement installé avenue de Saintignon à Longwy-Bas, dans des locaux beaucoup trop exigus pour les 44 agents. Aujourd'hui, à la Maison de la formation, l'accent est mis sur la qualité de l'accueil, avec notamment la création d'un espace spécifique dédié aux employeurs et des salles de réunions pour les



Côté Pôle Emploi, la partie accueil ouvre sur un large espace dédié au public.

différents ateliers. Même souci de l'accueil pour la Mission locale qui, elle, quittera le numéro 5 de la rue Pierre-Curie à Longwy-Haut fin novembre. L'avantage : une installation sur un seul et même niveau et la création de cinq bureaux individuels pour recevoir les jeunes en recherche d'emploi, la proximité de Pôle Emploi et de la Mission locale étant un atout certain dans le traitement des dossiers.

ACTIVITÉS DE LOISIRS ET SPORTIVES

Le dynamisme au rendez-vous

IL EST D'AUTRES ASPECTS QUE CEUX PUREMENT ÉCONOMIQUES QUI JUSTIFIENT LA PRÉSENCE DANS CETTE RUBRIQUE DE CELLES ET CEUX QUI JOUENT UN RÔLE DANS L'AGGLO. LE SPORT ET LA VIE ASSOCIATIVE, EN GÉNÉRAL, SONT PAR DÉFINITION GÉNÉRATEURS DE DYNAMISME. SURTOUT LORSQUE LE SPORT S'APPUIE SUR UN DES ATOUTS DU TERRITOIRE : LE CARACTÈRE TRANSFRONTALIER.



L'aérodrome de Villette est aujourd'hui le point de ralliement de plus de 80 pilotes de nationalité belge, française ou luxembourgeoise.

AÉROCLUB FRONTIÈRES LORRAINES

Le Pays-Haut vu d'en haut

Entre Charency-Vezin et Longuyon, sur la D618 juste après les éoliennes, l'aérodrome de Villette connaît une nouvelle jeunesse. Il est aujourd'hui le point de ralliement de plus de 80 pilotes de nationalité belge, française ou luxembourgeoise.

Équipé de deux avions écoles et de deux ULM multi-axes, épaulé par deux instructeurs, l'aérodrome de Villette est un recours de choix pour les Belges dont l'aérodrome le plus proche se situe à 150 km de distance. Quant aux amateurs luxembourgeois, l'importance du trafic à proximité de l'aéroport international ne permet pas toujours aux petits avions de tourisme d'évoluer aussi librement

dans l'espace aérien. Sans oublier que l'aérodrome de Villette sert également de station d'évacuation pour les grands blessés en attendant qu'une station hélicoptère soit aménagée au sein de l'hôpital de Mont-Saint-Martin. Enfin, il arrive fréquemment que les pilotes d'hélicoptères de la base d'Étain s'y entraînent aussi.

Bref, une activité retrouvée qui n'est pas sans déplaire à son président, Michel Soullignac, dont l'objectif est de rendre ses lettres de noblesse à l'aéroclub. Pour ce faire, il compte bien, ainsi que toute l'équipe de bénévoles qui l'entoure, initier les jeunes aux joies du pilotage et susciter des vocations pour ceux et celles qui un jour rêvent de voler... de leurs propres ailes !

MULTISPORTS

Un challenge pour Trois Frontières



C'est une première, elle aura lieu le 10 novembre prochain et

elle réunira plus de 600 lycéens issus d'établissements scolaires de France, de Belgique et du Luxembourg. La toute première édition du Challenge des Trois Frontières, événement multisports, a pour but de « faire bouger les lignes ». Les lignes entre les établissements scolaires de part et d'autre des frontières, les lignes entre les disciplines sportives puisqu'il s'agit de compétitions de basket, de hand-ball et de futsal. Et au bout du compte, faire bouger les horizons des adolescents qui évolueront, selon les compétitions, sur l'un ou l'autre des trois territoires. Les finales auront lieu à la salle Bassompierre à Longwy-Bas car l'initiative revient au Club Partenaires Trois Frontières créé à Longwy, et dont la vocation est de promouvoir la jeunesse, la diversité et le handicap au travers du sport et de ses valeurs. Né de la volonté de partenaires privés et publics désireux de promouvoir la dynamique sportive et économique du Pays-Haut dans son espace frontalier, le Challenge des Trois Frontières est l'une des premières manifestations organisées par le Club Partenaires Trois Frontières, mais certainement pas la dernière.

Contact: Guy Keckhut,
guy.keckhut@
club-partenaires.eu



RENCONTRE AVEC YVES BIGOT, trésorier principal au Centre des finances publiques de Longwy

« Le guichet unique : une avancée considérable pour les particuliers ! »

BIEN CONNU DES ÉLUS, YVES BIGOT EST LE GARANT DE LA BONNE TENUE DES COMPTES PUBLICS LOCAUX AU SEIN DES COMMUNES.

Depuis mai dernier, la Trésorerie de Longwy et Villerupt Collectivités et le Centre des impôts sont réunis dans un même lieu, le Centre des finances publiques de Longwy, situé avenue André-Malraux à Longwy-Haut. Que signifie pour vous cette fusion ?

C'est un progrès immense dans la mesure où l'on simplifie la vie des contribuables : au lieu de se rendre à la Trésorerie de Longwy-Bas pour payer (taxes, impôts...) et au Centre des impôts de Longwy-Haut pour déclarer leurs revenus et éventuellement réclamer, il n'y a aujourd'hui plus qu'un seul lieu d'accueil du public. Quant à l'organisation interne de l'administration, c'est une réforme crainte, comme toute réforme, par les agents, mais dont l'issue est bien comprise puisque cela permet de simplifier et rationaliser les procédures. Au sein de la nouvelle Direction générale des Finances publiques, il a fallu « marier » 130 000 agents en un laps de temps assez rapide. Sur Longwy, 58 personnes contrôlent les déclarations des particuliers et des entreprises, supervisent les comptes des communes et procèdent à l'ensemble des encaissements et des paiements.

La concentration de l'administration ne se fait-elle pas aux dépens des contribuables ?

Au contraire, le service de proximité est renforcé. Tous ces changements s'inscrivent dans une logique de rationalisation et d'économies. Et cela fonctionne plutôt bien. Un exemple : le succès de la télédéclaration sur Internet, entre autres, ne fait qu'augmenter. Il est clair que la spécialisation de nos métiers et les outils informatiques nous ont amenés à revoir notre organisation. Et, à terme, la tendance de tous les services publics (poste, tribunaux...) est de se concentrer.

Au contact des élus, quel regard portez-vous sur le fonctionnement de ce « millefeuille » administratif ?

Je trouve passionnant de voir vivre les communes. Il y a de grands débats,

notamment au niveau de la réorganisation des collectivités territoriales. En tant que fonctionnaires d'État, on se contente d'observer, de constater et d'exécuter du mieux que nous pouvons des réglementations qui évoluent très vite ! Ce qui n'empêche pas d'avoir son idée. Et je pense que les intercommunalités, comme les régions d'ailleurs, sont les clés de la réussite de l'aménagement du territoire. Il faut préserver tout ce qui est communauté de vie au niveau des communes (animation...). Ensuite, c'est à l'intercommunalité de prendre en charge les grands services structurants, coûteux et ouverts aux usagers d'un territoire plus large (l'eau, les transports, les grands équipements...). Bref, tous les grands services au public qui demandent de la technicité et une économie d'échelle. C'est le principe de la subsidiarité. L'important, c'est de faire les choses ensemble et d'avoir un projet global !

6 |

EN CHIFFRES

Le cadre d'intervention du Centre des finances publiques de Longwy

- Périmètre fiscal : 49 communes et 85 000 habitants.
- Périmètre de gestion publique locale : 18 communes (70 000 habitants) et 18 établissements publics de coopération intercommunale.



RÉSEAU DE TRANSPORT URBAIN

Qualité des déplacements : un véritable enjeu pour l'Agglo



L'EFFICACITÉ DES TRANSPORTS URBAINS PARTICIPE À LA VALORISATION DE L'IMAGE DE L'AGGLOMÉRATION. PARTANT DE CE PRINCIPE, LA SEMITUL EST DEVENUE LE TRANSPORT DU GRAND LONGWY (TGL). MAIS DERRIÈRE CE CHANGEMENT DE NOM ET DE LOGO, C'EST UNE APPROCHE PLUS PERFORMANTE DU TRANSPORT URBAIN QUE VÉHICULENT DÉSORMAIS LES BUS AUX COULEURS GRISES ET VERTES. UNE VISION QUI SE VEUT PROCHE DES BESOINS DE L'HABITANT TOUT EN VEILLANT À LA BONNE GESTION DE L'ENTREPRISE.

NOUVELLE ORGANISATION DU RÉSEAU

Renforcer l'efficacité et les performances

LA COURBE POUR LA FLUIDITÉ ET LE VERT POUR L'ENVIRONNEMENT, LE NOUVEAU LOGO DU TGL SE VEUT À L'IMAGE DE LA NOUVELLE ORGANISATION DU RÉSEAU : RAPIDE, EFFICACE ET PLUS ÉCOLOGIQUE.



Le choix de l'efficacité a permis la desserte de nouveaux quartiers, comme ici l'IUT.

8 |

Restructuration des lignes, nouvelle offre tarifaire, changement d'identité visuelle... La Semitull a fait sa révolution cet été pour devenir le Transport du Grand Longwy (TGL). Toute ressemblance avec le train à grande vitesse n'est pas fortuite. Au contraire, cet acronyme (sigle prononcé comme un mot), s'il s'est imposé pour sa proximité avec la notion du Grand Longwy, « fait délibérément référence à la rapidité, la modernité et l'efficacité de notre TGV national », comme l'explique Gérard Didelot, président de TGL. Après l'instauration de la Supernavette, il y a deux ans, les élus ont donc poursuivi sur la voie de la rationalisation et de l'efficacité. Ainsi, de nouveaux quartiers sont desservis (Cités Merlin, rue de la Chiers, IUT...), en contrepartie des lignes ont été soit raccourcies (la ligne C ne dessert plus Audun-le-Tiche, suite à la demande de la commune de se retirer du Sitral), soit réorganisées à l'image de

la liaison vers Cutry et Chénières (trois passages/jour). À propos de la ligne A, c'est elle qui a pris le relais en lieu et place de la Supernavette, par définition plus rapide, pour pouvoir desservir tous les arrêts de Gouraincourt.



Une réflexion d'agglomération

Question tarifs, là aussi le choix de la simplicité a été fait : exit les Libellule, Clémentine et autres offres aux noms poétiques pour laisser la place aux différentes déclinaisons du Pass' : Pass'TGL, Pass'Jeunes... Avec la principale innovation, le Pass'Jour qui permet

de voyager en illimité durant une journée sur l'ensemble du réseau au prix de 2,90 €. C'était une demande des usagers apparue lors d'une récente enquête de satisfaction. Idem pour les horaires : un cadencement renforcé aux heures de pointe pour garantir le service et une année coupée en deux périodes (année scolaire et vacances scolaires) afin de préserver l'équilibre financier de l'entreprise. « Le transport urbain est une réflexion d'agglomération : notre souci était d'accéder aux demandes des communes tout en veillant à optimiser le kilométrage parcouru », explique Jean-Paul Danloy, premier vice-président du Sitral. Bref, avec ses quatre lignes urbaines organisées autour de la Supernavette et le nouveau look de ses véhicules (achat de deux nouveaux véhicules et deux nouvelles acquisitions projetées...), TGL a redonné un coup de jeune supplémentaire au réseau de transport urbain de l'Agglo.

RÉSEAU

Un périmètre optimisé

Ligne A

- Tous les arrêts de Gouraincourt sont à nouveau desservis.
- Dessert Chénières, Cutry, Heumont, Rehon, Longwy-Bas, Gouraincourt et Mont-Saint-Martin.

Ligne B

- Les cités Merlin et l'IUT-Plaine de jeux réintégré dans le réseau.
- Dessert Longwy-Bas, Saint-Charles, Villers-la-Montagne, Haucourt-Moulaine, Mexy et Longwy-Haut.

Ligne C

- Le Vieux Village d'Herserange intégré à la ligne C.
- Dessert Longwy-Haut et Longwy-Bas, Herserange, Saulnes, Hussigny-Godbrange, Tiercelet, Thil, Villerupt.

Ligne D

- La rue de la Chiers et le quartier du 8-mai-1945 (prochainement) reliés au réseau.
- Dessert Longwy-Bas, Longlaville, Mont-Saint-Martin et Longwy-Haut.



Pour rejoindre Pôle Europe, la Supernavette passe désormais par Herserange.

Super-navette :

- Des améliorations sur la ligne la plus fréquentée du réseau.
- Fréquence augmentée (54 passages/jour).
- Amplitude horaire élargie : de 6 h 30 à 20 h 30.
- Dessert Mont-Saint-Martin, Longwy-Haut, Longwy-Bas et Herserange (nouveau).



Longwy-Bas

- Pôle Europe
- Hôpital
- Maison de la Formation et de l'emploi Reiser - 3 Frontières
- Landrivaux
- Mairie de Herserange
- Saint-Louis
- Longwy-Bas
- Longwy-Haut
- Vauban
- Lycée Notre Dame
- Résistance - Hôpital
- Mont-St-Martin Centre
- Pôle Europe

du lundi au samedi
de 07h à 20h
+ de 24X par jour




SITRAL/TGL

Quels sont les leviers pour organiser les transports urbains ?

LA MOBILITÉ EST UN ENJEU IMPORTANT DE L'AGGLOMÉRATION. LES REPRÉSENTANTS DES COMMUNES SONT LARGEMENT REPRÉSENTÉS AU SEIN DE L'ENTREPRISE DE TRANSPORT ET DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL, AUTORITÉ ORGANISATRICE DES TRANSPORTS. IL EXISTE DEUX ENTITÉS JURIDIQUES QUI PRÉSENTENT AUX DESTINÉES DU TRANSPORT URBAIN SUR L'AGGLOMÉRATION : LE SITRAL ET TGL.



Le Sitral regroupe 15 communes qui ne font pas toutes forcément partie de la CCAL.

Le Sitral, Syndicat intercommunal à vocation unique, est l'autorité organisatrice du transport. Le comité du Sitral arrête les grandes orientations du transport urbain sans pour autant s'immiscer dans la gestion quotidienne de TGL, même s'il en est l'actionnaire principal. Le Sitral regroupe 15 communes qui ne font pas forcément partie de la CCAL (par exemple : Thil, Tiercelet, Villerupt). Inversement, les 18 communes incluses dans le périmètre intercommunautaire ne sont pas toutes adhérentes au Syndicat (elles ne sont donc pas desservies par les transports urbains). Le Sitral est présidé par Édouard Jacque. TGL, entreprise délégataire qui assure le service de transport est affiliée au

groupe international Transdev. Son conseil d'administration est composé de 13 administrateurs dont 9 élus de l'Agglomération. TGL est présidé par Gérard Didelot.

Le Sitral verse à TGL une garantie de recettes de 4 millions d'euros pour les 1,2 million de kilomètres effectués.

Le budget du Sitral est alimenté par le versement transport (pour une large part), taxe versée par toutes les entreprises de plus de 9 salariés présentes sur le territoire (0,55 % de la masse salariale). La contribution des communes, une subvention du Conseil général (transport scolaire) et un versement de l'État par le biais de la dotation générale de fonctionnement (DGF) complètent son financement.

TARIFS

À chacun son Pass'



Journée d'affluence, le jour de la rentrée à l'agence commerciale de Longwy-Bas.

Tickets

■ Tickets unitaires : 1,30 € et carnet de 10 tickets : 9,50 € (tarifs inchangés).

■ Pass'Jour : 2,90 € pour utilisation illimitée sur l'ensemble des lignes du réseau pour une journée.

Abonnements

■ Pass'TGL : 30 €/mois pour utilisation illimitée sur l'ensemble des lignes du réseau.

■ Pass'Jeunes : 99 €/an ou 10 €/mois. Le paiement en ligne, via le nouveau site Internet, sera prochainement possible pour le Pass'Jeunes.

Renseignements

Agence commerciale, Espace bus, Longwy-Bas : 03 82 24 11 13.

Site Internet : www.tgl-longwy.fr

Les ambassadeurs du tri ont pour objectif de diffuser leur message sur l'écocitoyenneté auprès du plus grand nombre d'enfants et de jeunes adultes résidants dans l'agglomération.



COMPOSTEURS

Réduisons nos déchets, compostons !

LA CCAL POURSUIT SA CAMPAGNE DE DISTRIBUTION DE COMPOSTEURS DOMESTIQUES : IL EN COÛTERA SEULEMENT 15 € TTC SUR SIMPLE DEMANDE AU NUMÉRO VERT.

Pourquoi composter ?

- Le compostage permet de limiter la quantité d'ordures ménagères et diminue d'autant les coûts de transport et l'enfouissement des déchets.
- Produire soi-même un amendement naturel et l'utiliser directement dans son jardin renforce le stock d'humus dans le sol et améliore sa fertilité.

Les règles à respecter

- Mélanger les différentes catégories de déchets.
- Aérer les matières.
- Surveiller l'humidité.

Que peut-on composter ?

- Les déchets de cuisine : épluchures, coquilles d'œufs, marc de café, filtres en papier, laitages, pain, croûtes de fromages, fanes de légumes, fruits et légumes abîmés...
- Les déchets de jardin : tonte de gazon, feuilles, fleurs fanées, mauvaises herbes...
- Les déchets de

maison : mouchoirs en papier et essuie-tout, cendres de bois, sciures et copeaux, papier journal, plantes d'intérieur...

■ À noter : les coquillages et les coquilles d'œufs ne se décomposent pas, mais leur usure apporte des éléments minéraux et leur structure facilite l'aération.

Certains déchets ne se compostent pas

- Le plastique et les tissus synthétiques, le verre et les métaux qui ne se dégradent pas.
 - Le contenu des sacs aspirateurs, les poussières principalement d'origine synthétique.
 - Les bois de menuiserie et de charpente vernis ou peints.
 - La litière pour chat et les couches-culottes (non-biodégradables).
 - Les produits chimiques, l'huile de vidange...
- Ces produits peuvent être, pour une grande partie d'entre eux, recyclés. Il suffit de les déposer dans les conteneurs adéquats (bornes à vêtements, bornes à verre) ou de les déposer en déchetterie (benne à bois, cuve à huile...).

Numéro vert (gratuit) où se procurer un composteur : 0 800 105 300. Horaires d'ouverture du centre de recyclage (déchetterie) de Longwy-Haut : du lundi ou samedi de 10 h à 19 h, le dimanche de 10 h à 13 h, fermé les jours fériés.

SENSIBILISATION

L'écocitoyenneté s'apprend dès la maternelle

La CCAL a renforcé ses équipes en charge de la propreté. Les ambassadeurs du tri vont pouvoir à nouveau intervenir dans les écoles, collèges et lycées qui le souhaitent. Au nombre de trois et toujours munis de leurs mallettes pédagogiques, les ambassadeurs du tri ont pour objectif de diffuser leur message sur l'écocitoyenneté auprès du plus grand nombre d'enfants et de jeunes adultes résidants dans l'Agglomération. Car c'est aussi par eux que les messages sur le respect de l'environnement passent et, surtout, c'est à leur âge que se prennent les bonnes habitudes. Selon les âges, les ambassadeurs interviennent soit sous forme de jeux éducatifs, soit par le biais de visites du centre de recyclage (déchetterie du Pulventeux)... Et pour clore les interventions, chaque participant se verra remettre un « ludi-pack » dont les composants sont issus du recyclage (bloc-notes en papier recyclé, taille-crayons en plastique recyclé...).

Les écoles souhaitant s'associer à cette action de sensibilisation peuvent contacter la CCAL au numéro vert (gratuit) :

0 800 105 300



OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT (OPAH)

La CCAL soutient la réhabilitation des logements anciens



Plus de 300 logements sur l'Agglomération pourraient être rénovés et faire l'objet d'un conventionnement.

12 |

L'opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) a pour objectif d'améliorer l'habitat ancien en encourageant les propriétaires privés à réaliser des travaux de rénovation des logements. Avec cette opération, la CCAL souhaite créer de bonnes conditions pour mettre en œuvre un volet important de sa politique de l'habitat portant sur

l'amélioration du parc de logements existants et du cadre de vie.

L'OPAH : un outil adapté pour répondre aux dysfonctionnements

La nouvelle Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) sur le territoire intercommunal constituerait un outil adapté pour répondre aux différents besoins et dysfonctionnements repérés. En particulier :

- la lutte contre l'habitat indigne : 20 logements locatifs et 12 logements de propriétaires occupants très dégradés pourraient être traités dans les trois ans ;

- la production de logements à loyers conventionnés : pour lutter contre des loyers trop élevés, 110 logements pourraient être rénovés et faire l'objet d'un conventionnement qui garantirait un niveau de loyer inférieur au marché ;

- les besoins spécifiques pour les propriétaires âgés : 85 propriétaires occupants seraient potentiellement



Un des objectifs de l'OPAH : lutter contre l'habitat indigne.

ASPECTS PRATIQUES

Conditions d'obtention et démarches à entreprendre

La CCAL a mandaté le Centre d'amélioration du logement de Meurthe-et-Moselle (CAL) pour assurer l'animation de cette opération. Le rôle du CAL est d'être l'interlocuteur des propriétaires privés dans leurs projets de travaux sur différentes missions : informations techniques et administratives sur les aides, conditions d'obtention et démarches à entreprendre, études de faisabilité et montages financiers, assistance à la constitution des dossiers.

N'hésitez pas à contacter l'équipe du CAL, que vos projets de travaux soient immédiats ou à plus longue échéance.

Pour toutes informations sur les aides auxquelles vous pourriez prétendre, le CAL assure un accueil téléphonique tous les après-midi : 03 83 30 80 60.

Vous pouvez également vous rendre, sans rendez-vous, aux permanences tenues en mairie de Longwy les 1^{er} et 3^e mardis de chaque mois, de 10 h à 11 h 30.

éligibles aux aides spécifiques de l'ANAH ;

- la mise aux normes de confort et la maîtrise des charges énergétiques : l'enquête auprès des propriétaires a identifié 37 familles pouvant être concernées par un projet de création

GROS PLAN

Les enjeux de cette opération pour le territoire

Améliorer l'habitat ancien (15 ans et plus) en encourageant les propriétaires privés à réaliser des travaux de rénovation des logements qu'ils occupent ou qu'ils destinent à la location.

LES TYPES DE TRAVAUX

Tous les travaux de mise aux normes de confort (sanitaires, isolation, chauffage, électricité), de réhabilitation (réfection de toiture, remplacement de menuiseries...), d'adaptation au handicap ou à la perte de motricité peuvent ainsi bénéficier de subventions de l'ANAH, sous certaines conditions :

- travaux réalisés par des entreprises qualifiées ;
- plafonds de ressources pour les propriétaires occupants, plafond de loyer pour les logements locatifs.

LE MONTANT DES AIDES

Concrètement, la CCAL a obtenu de l'ANAH la réservation d'une dotation de 2 140 000 € de subventions devant permettre de réhabiliter quelque 350 logements sur le territoire :

- pour les propriétaires occupants, les aides pourront représenter 20 à 70 % du montant des travaux plafonnés, selon les ressources des familles et la nature des travaux envisagés ;
- les subventions sur le parc locatif s'échelonnent entre 25 % et 50 %, selon les travaux prévus et l'engagement pris par le propriétaire en



L'OPAH concerne les travaux de mise aux normes de confort (sanitaires, isolation, chauffage, électricité) ou de réhabilitation (réfection de toiture, remplacement de menuiseries...).

termes de plafonnement du loyer après rénovation. Par exemple, un F3 de 60 m² pourra bénéficier de 25 % d'aides si le loyer après travaux ne dépasse pas 450 €/mois, 50 % si le loyer est minoré à 380 €/mois. La CCAL participe également au financement de l'habitat privé en octroyant une aide de 5 % complémentaire à celle de l'ANAH pour les travaux relevant de l'habitat indigne et pour la production de logements locatifs à loyer conventionné social.



Un des objectifs de l'OPAH est de favoriser la production de logements à loyers maîtrisés.

d'un équipement de confort (chauffage central, WC intérieur, salle de bains) et 93 logements nécessitant des travaux d'économies d'énergie (isolation, remplacement de chaudière...).

Les objectifs de l'OPAH durant trois ans

La convention d'OPAH qui vient d'être signée entre la CCAL et l'Agence nationale de l'habitat (ANAH) définit ainsi des objectifs précis pour les trois ans à venir (septembre 2010-août 2013) :

- agir contre l'habitat indigne, en mettant un terme aux situations de risques sanitaires ou d'insalubrité avérée ;
- mettre aux normes de confort l'habitat très dégradé ;
- favoriser la production de logements à loyers maîtrisés, de manière à limiter la progression excessive des loyers sur le territoire intercommunal ;
- répondre aux besoins d'adaptation des logements à la perte d'autonomie et favoriser ainsi le maintien à domicile des personnes âgées ;

- favoriser la maîtrise des dépenses énergétiques et le développement durable.

Des financements conséquents

Pour permettre la réalisation de ces objectifs fixés par le ministère, l'Agence nationale réserve, pour trois ans, des financements conséquents.

- Améliorer les logements des propriétaires occupants (environ 920 000 €) :

- 320 000 € pour l'adaptation au handicap ou à la perte de motricité (remplacement de baignoires par des douches, monte-escaliers électriques, rampes, domotique...);

- 260 000 € pour les travaux des familles à très faibles revenus (ANAH très social) ;

- 160 000 € pour la résorption de l'habitat indigne.

- Réhabilitation des logements locatifs privés (1 220 000 €) dont les propriétaires auront accepté de signer avec l'ANAH une convention de loyer maîtrisé :

- soixante-dix logements à loyer « social » ;

- quarante logements à loyer « intermédiaire ».

ZONES INONDABLES

Au cas où la Chiers sortirait de son lit

LA CONSTRUCTION D'UN BASSIN DESTINÉ À COMPENSER LES VOLUMES UTILISÉS PAR LORRAINE TUBES S'EST AVÉRÉE LE PRÉALABLE À L'IMPLANTATION DE CETTE USINE.

Tout le monde a encore en mémoire ces images d'habitations entièrement dévastées, dans le sud de la France ou ailleurs, par des cours d'eau en furie. Pour mettre fin à ce genre de situations, un principe s'applique désormais : chaque fois que l'on construit à proximité d'une zone inondable et uniquement lorsqu'il n'y a pas d'autres alternatives aux regards des enjeux, il faut compenser les volumes occupés. Au bord de la Chiers, l'extension de l'usine Lorraine Tubes à Réhon rentre dans ce schéma. Après une étude diligentée par le Syndicat intercommunal d'aménagement de la Chiers qui soulignait le risque de crue, la décision de réaliser ce bassin de compensation volumique a été prise. D'où les travaux qui se déroulent actuellement entre le city stade de Réhon et les abords de l'usine. Soit le terrassement de 40 000 m³ de déblais à moins de 1,50 mètre sous le terrain actuel. De cette manière, en cas de débordement intempestif, l'eau pourra se glisser naturellement dans ces 3,5



40 000 m³ de déblais entre le city stade de Réhon et les abords de l'usine pour l'aménagement d'un bassin de compensation.

hectares d'espaces laissés libres. Sans cela, l'usine n'aurait pas obtenu l'autorisation de s'implanter à cet endroit. Démarrés début août et terminés pour l'hiver, ces travaux seront aussi l'occasion pour la CCAL d'améliorer le paysage de cette ancienne friche industrielle. La mise en herbe, la plan-

tation d'arbres et de haies, ainsi que la construction d'un sentier piétonnier auront vite fait d'agrémenter le site. Cela, dans la continuité des cheminements cyclo-pédestres, qui patiemment se dessinent sur toute l'agglomération transfrontalière au fil de l'eau, de la Chiers à la Moulaine.

14 |

TRAVAUX

La nouvelle école de Cutry en bonne voie

L'objectif est de programmer la rentrée pour après les vacances de Pâques 2011. Il faut également que la toiture, entièrement en zinc, soit posée avant le 15 novembre, avant que les températures ne descendent en dessous de 5° car le zinc est un matériau qui ne se travaille pas par grand froid. Bref, il faut tenir les délais ! Mais pas de soucis de ce côté-là : le chantier démarré en juin poursuit son déroulement normal.

Après les terrassements, les entreprises ont procédé au coffrage car toute la structure est en béton coulé. Cette phase terminée, restera à monter l'ossature bois : assez spectaculaire si l'on en croit les spécialistes. Et l'hiver venu, on passera aux aménagements intérieurs. Puis, s'il le faut vraiment, les élèves de Cutry attendront septembre 2011 pour prendre possession de leur école entièrement tournée vers le soleil !



NOUVELLES TECHNOLOGIES

Morfontaine : école rurale, oui, mais numérique !

IL EST BIEN LOIN LE TEMPS DE LA PLUME ET DE L'ENCRIER ! AUJOURD'HUI, MÊME DANS LES ÉCOLES RURALES, L'ÈRE DU NUMÉRIQUE A PRIS LE RELAIS.



De son poste, l'enseignant a accès aux travaux individuels des élèves et reprend ensuite le travail en groupe sur le tableau, non pas noir, mais blanc – tableau électronique oblige !

Accès Internet à haut débit, tableau interactif et PC portables ont fait leur apparition dans les salles de classe. À Morfontaine, les écoliers s'en servent depuis le printemps dernier. Un équipement mobile qui se présente sous la forme d'une mallette à l'intérieur de laquelle la dizaine d'écrans se recharge et qui a l'énorme avantage de se transporter d'un ensemble scolaire à l'autre. Un atout indéniable quand les classes sont éloignées, comme c'est le cas entre Morfontaine Village et Morfontaine Cités. Cela favorise également le travail interactif : de son poste, l'enseignant a accès aux travaux individuels des élèves et reprend ensuite le travail en groupe sur le tableau, non pas noir, mais blanc – tableau électronique oblige ! Un investissement subventionné par le ministère de l'Éducation nationale et soutenu par l'Association des maires ruraux de France.

| 15

POLICE MUNICIPALE

Mutualisation de moyens entre communes : Longwy et Herserange expérimentent

LA PROXIMITÉ GÉOGRAPHIQUE DE LONGWY ET D'HERSERANGE MAIS ÉGALEMENT LE PRAGMATISME SONT À L'ORIGINE DE LA SIGNATURE D'UNE CONVENTION ENTRE LES DEUX COMMUNES AUTORISANT LA POLICE MUNICIPALE DE LONGWY À INTERVENIR SUR LE BAN COMMUNAL DE SA VOISINE.

Avec sept personnes à son actif pour 15 000 habitants dont quatre agents de police assermentés, trois agents de surveillance et plusieurs véhicules, la police municipale de Longwy peut désormais, sous le contrôle du maire d'Herserange, agir sur le territoire de cette commune. Après une phase de prévention aujourd'hui terminée, les interventions s'effectueront principalement sur le stationnement et particulièrement sur les zones à stationnement limité, la circulation, la

propreté des voies publiques... « Il s'agit tout d'abord de sensibiliser la population à la question du respect du stationnement », comme le rappelle Gérard Didelot, premier magistrat de la commune. En contrepartie, celle-ci verse une contribution financière à Longwy. Une solution qui convient également aux agents dans la mesure où « cela permet de renforcer les équipes (deux agents sont venus récemment renforcer les effectifs) et le matériel », conclut André Zgoba, gardien de police municipale.



« Il s'agit de sensibiliser la population à la question du respect du stationnement », comme le rappelle Gérard Didelot, premier magistrat de la commune.



TRI SÉLECTIF

La CCAL étend sa collecte des textiles usagés

Afin de diminuer les coûts liés aux traitements des ordures ménagères, la CCAL étend sa collecte des textiles usagés (linge de maison, vêtements, chaussures et produits de maroquinerie) à l'ensemble des 18 communes de l'agglomération (47 bornes).

■ Implantation en complément des points d'apport volontaire (bornes à verre, à papier, à vêtements).

■ Suppression des bornes situées sur le parking de l'Intermarché au Pulventeux.

■ La CCAL apporte ainsi son soutien à l'Association des paralysés de France. Pour chaque conteneur collecté, celle-ci perçoit une redevance mensuelle versée par Écotextile.

■ **Quelques chiffres :** tonnes collectées à partir des nouvelles implantations

(août) : 13,75 t, collectées à partir des 6 implantations existantes (tonnages de janvier à août) : 50 t, poids moyen collecté par habitant/CCAL à ce jour : 3 kg/habitant. Potentiel poids moyen collectable par habitant : 6 kg/habitant.

■ Autant de tonnes qui échappent à l'enfouissement en décharge et qui diminuent le montant de la très chère TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes).

À noter : les produits tels que les articles non textiles, les matelas, sommiers, moquettes, toiles cirées, les chutes de textile en provenance des ateliers de confection, les chiffons usagés en provenance des entreprises ne sont pas acceptés.

Pour tout renseignement, appelez le numéro vert : 0 800 105 300 (appel gratuit)

Où trouver les bornes à vêtements dans chaque commune ?

■ **Chenières :** rue de Latiremont. ■ **Cutry :** rue du Fail.

■ **Cons-la-Grandville :** rue de Longwy. ■ **Cosnes-et-Romain :**

derrière la salle polyvalente. ■ **Gorcy :** rue des Usines.

■ **Haucourt-Moulaine :** rue Georges-Sand à Haucourt et

place de l'Église à Saint-Charles. ■ **Herseange :** avenue d'Huart (190), allée des Chalets (résidence Beausoleil), rue Florentin-Tresson, rue de Landrivaux (stade de foot).

■ **Hussigny :** rue de l'Hôpital et rue Loucheur. ■ **Laix :** Grand-

Rue. ■ **Lexy :** rue Albert-Lebrun, rue de Longwy. ■ **Longlaville :**

rue des Victimes-du-Nazisme, rue du 11-Novembre 1918.

■ **Longwy :** rue de Mercy, rue de Boismont, rue Vauban, rue

Voltaire, place Allende, rue des Carmes, rue d'Halanzy, rue

Pershing, rue Jean-de-La-Fontaine, avenue de Saintignon,

route de Cosnes-et-Romain, rue du Bivaque, avenue de la

Paix. ■ **Mexy :** place de la Mairie. ■ **Mont-Saint-Martin :** rue

du 8-Mai-1945 (garage Renault), boulevard de Metz (carrefour

de la Résistance), la Pénétrante de Mont-Saint-Martin,

boulevard de Metz (frontière belge), rue Edmond-Mignon,

rue Berthelot, place du 19-Mars-1962 (Lidl). ■ **Morfontaine :**

rue Jean-de-La-Fontaine. ■ **Réhon :** pour Heumont à proximité

des écoles, pour Réhon place de la Jeunesse. ■ **Saulnes :**

rue de Longwy. ■ **Ugny :** route de Beuveville.

À QUOI ÇA SERT ?

Le devenir de nos gestes de tri

Grâce au tri de vos emballages, le recyclage permet de donner vie à de nouveaux produits :

- 1 rouleau de papier toilette = 6 briques de soupe recyclées
- 1 casserole = 8 boîtes de conserve en acier recyclé
- 1 pull en laine polaire = 15 bouteilles en plastique transparent recyclé
- 1 arrosoir = 15 bouteilles de lait en plastique recyclé
- 1 bouteille en verre vert = 1 bouteille en verre recyclé

